

AmenDine® 1,5 · 0,8 · 1,3

Amendement organique

- Alliance pulpes de fruits - fumier de moutons
- Enrichit le sol en matière organique
- Équilibre la fertilité physique et biologique

**Optimise les richesses
de votre sol**

“Notre expertise et notre réactivité au service de vos performances, dans le respect des sols et du vivant”



En savoir +



Description détaillée

- Matières Organiques nobles
- Régénère la M.O des sols
- Équilibre fertilité physique et biologique

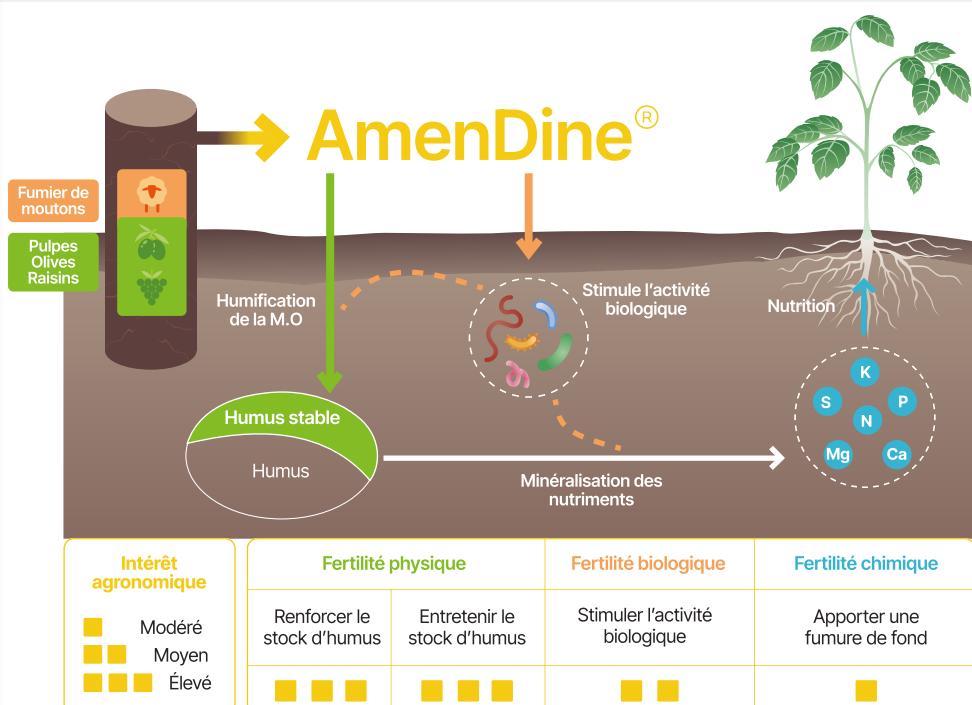
AmenDine® est un Amendement Organique à base de fumier de moutons et de pulpes de fruits.

Le Compost AmenDine® riche en matières premières nobles et sélectionnées pour leurs grandes qualités agronomiques régénère la M.O des sols.

La synergie entre humus stable et bactéries permet à l'AmenDine® de nourrir en profondeur et de stimuler la vitalité des sols.

Fonctionnement

- Renforce le stock d'humus
- Stimule la vie bactérienne
- Améliore la structure du sol



Déclaration réglementaire

Amendement organique

Utilisable en agriculture biologique

NFU 44 051

Bouchons 5mm

Densité : 0.8

Dose d'emploi* :
800 à 2000 kg / ha

*Ces doses d'applications constituent des recommandations

AmenDine® 1,5-0,8-1,3

Éléments Fertilisants				
N = 1,5	P = 0,8	K = 1,3	MgO=0	SO3 = 0
Origine Organique	Origine Organique	Origine Organique	-	-
Matière Organique				
Pulpes d'Olives et de Raisins - Fumier de moutons composté				
QMPO* 900 kg/t	Taux de MO 60%	Humus Stable** 420 à 450 kg/T	C/N 18	Taux MS > 80 %

QMPO* : Quantité de Matière Première Organique Humus Stable** : Méthode ISMO